

LE POINT HANDICAP

Pour assister les personnes dans leurs demandes de droits, les informer et organiser des activités

Ce service permet :

- D'assister les personnes dans leurs demandes de droits auprès de la MDPH06 (Maison Départementale des Personnes Handicapées): carte d'invalidité, carte européenne de stationnement, AAH, PCH, Carte Mobilité Inclusion avec mention Stationnement, ou Invalidité, ou Priorité, ...
- D'informer et orienter vers les partenaires et associations
- D'organiser des activités et des prestations sur la commune en faveur des personnes

La Journée d'Informations « Emploi & Handicap » chaque 3^{ème} semaine de novembre

- Réunir en même lieu, les entreprises locales qui recrutent, les personnes handicapées en recherche d'emploi, les associations et les organismes institutionnels, autour de la thématique de l'emploi
- Faciliter les rencontres entre employeurs et candidats
- Proposer des ateliers et rencontres autour de la thématique de l'emploi

Les Matinales « Emploi & Handicap » chaque trimestre

- Maintenir le lien entre les différents acteurs de l'emploi des personnes handicapées (partenaires institutionnels, entreprises du territoire, travailleurs sociaux, usagers...)
- Informer l'ensemble de ces acteurs sur les évolutions réglementaires et les dispositifs
- Lutter contre les stéréotypes et les idées reçues

Réunions d'information et d'échange pour les aidants - chaque mois

- Favoriser l'échange entre professionnels et aidants de personnes handicapées psychiques.

La Handiplage Base Nautique - Antibes

- Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à des installations adaptées d'aide à la baignade

Pour qui ?

Les personnes en situation de handicap, aidant, famille, proche...

Horaires et contact

Renseignements du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. 04 92 91 39 08

p.handicap@ccas-antibes.fr



HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS

24 Cours Masséna,
06600 Antibes